

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item Marie Moret à Claire Muller, après le 5 septembre 1872](#)

Marie Moret à Claire Muller, après le 5 septembre 1872

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 4 p. (220r, 221r, 222v, 223r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Claire Muller, après le 5 septembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46009>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [après le 5 septembre 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Muller, Claire](#)

Lieu de destination Jemeppe-sur-Meuse (Belgique)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Marie Moret propose à madame Muller qu'elle-même et Godin aillent lui porter l'exemplaire des cahiers de comptabilité des enfants du Familistère qu'elle voulait consulter afin d'avoir la possibilité de voir ses classes Fröbel. Elle demande à madame Muller si les vacances sont terminées et si ses classes ont repris leur cours régulier. Elle lui demande également s'il existe une école normale ou une institution pour la formation des institutrices à la méthode Fröbel. Elle lui explique la difficulté de recruter au Familistère une institutrice formée à la méthode Fröbel : seule, elle se trouverait isolée ; mariée, son mari devrait trouver un emploi dans l'usine. C'est pourquoi la solution pourrait être d'envoyer des jeunes filles du Familistère dans une école-modèle de la méthode Fröbel.

Notes

- La lettre est signée : « Marie Moret | Directrice de l'éducation | de l'Enfance au Familistère ».
- Lieu d'expédition : « Jemeppe-les-Liège » d'après l'index du registre de correspondance ; Jemeppe-les-Liège, aujourd'hui Jemeppe-sur-Meuse, se situe près de Liège.
- Date de rédaction : la date de la lettre n'est pas lisible sur la copie de la lettre ; elle est située dans le registre de correspondance entre une copie de lettre du 5 septembre 1872 et une autre du 22 septembre 1872.

Support La date et le lieu de rédaction sont illisibles sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#)

Personnes citées

- [Fröbel, Friedrich \(1782-1852\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Madame,

Je puis maintenant me occuper
un compte de vos cahiers de
comptabilité de vos dépenses
que vous avez déjà examinés,
mais je devrais plus volontiers
de vous le porter moi-même,
en compagnie de M. Gadin,
si l'instant était propre
pour faire dans les classes
Chabot dont nous avons
parlé une visite particulière
pour nous.

Mais nous serions donc
très-reconnaissants, M. Gadin
et moi, de bien vouloir nous
dire si les vacances sont
terminées chez vous et si les
classes ont repris leurs

travaux réguliers de façon
à nous offrir tous les
utiles enseignements que
nous serons heureux d'y
puiser.

Nous voudrions aussi
savoir de vous si il existe
une école normale pour
les institutrices de la région
Tribel, ou si ces institutions
comme celle de notre pays
ne sont pas elles-mêmes
des écoles où peuvent se
former des institutrices.

Poser pour l'éducation
et l'instruction de la basse-
enfance, une bonne directrice
initier aux nouvelles méthodes
est un de nos grands devoirs,
mais la question présente
présente nous quelques embarras
qu'il est peut-être bon de
l'éclaircir de suite à notre

bienveillante appréciation.

Une femme ou jeune fille
sans famille se trouverait
ici trop seule, trop abandon-
née à elle-même dans son
intérieur pour les repas et pour
les distractions nécessaires du
foyer domestique.

Une femme dont le mari
pourrait venir prendre un
emploi dans l'usine trouverait
au contraire ici une vie facile
et occupée. Mais cette condition
est difficile à rencontrer, c'est
pourquoi il serait peut-être
plus simple d'envoyer dans
les écoles - modèles de la même
Orbail des jeunes filles qui se
formeront ^{et s'occupent} sous la direction
d'habiles institutrices.

Cela est-il possible ? C'est
une question que M. Gaden et moi
serions heureux d'entreprendre
avec vous. Adieu, et sur-

laquelle nous nous prions
de bien vouloir nous donner
votre avis, en même temps que
vous nous informerez du
moment où nous pourrions
vous rendre à Liège pour
avoir l'honneur de visiter les
classes auxquelles nous nous
intéresser.

Permettez-moi, je vous prie
Madame, cette longue lettre que
je n'ai pas voulu adresser qu'en
m'appuyant sur le haut
intérêt que vous portez à
l'éducation de tous les pays.

Veuillez agréer, Madame,
les meilleurs souvenirs de
M. Gadin et l'hommage
de mon profond respect

Baris Borel

Directeur de l'Éducation
de l'enfance au Grand-Duché